



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Conseil national de l'industrie

Question écrite n° 26313

### Texte de la question

M. José Evrard interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les comités stratégiques de filières. Créé en 2013, le Conseil national de l'industrie a pour but de reconstruire le tissu productif français en réunissant tous les acteurs de l'industrie. Pour parfaire son action, le conseil a souhaité créer et activer des comités stratégiques de filières pour d'une part faciliter le dialogue entre les entreprises d'une même filière et d'autre part favoriser, à l'instar de ce qui se fait en Allemagne, des rapprochements entre donneurs d'ordre et sous-traitants. Cette démarche qui participe de l'objectif d'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles françaises a maintenant une pratique de plusieurs années d'existence. Est-il possible d'en mesurer la portée ? Il lui demande quelles sont les améliorations obtenues dans ces deux domaines et si en regard des sommes investies les opérations engagées sont rentables.

### Données clés

**Auteur :** [M. José Evrard](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26313

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** [Économie et finances](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances et relance](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 février 2020](#), page 725

**Question retirée le :** 18 janvier 2022 (Fin de mandat)